



Affiche, autocollants

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 26 mai 2003

Bonjour,

J'aimerais savoir où me procurer des affiches anti tabac, et contre le tabac passif.

J'aimerais interdire l'accès de mon bureau aux fumeurs. Merci d'avance Christelle

Réponse :

La [signalétique officielle](#) de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) est à la disposition des adhérents. Vous pouvez aussi appeler le 01 42 77 06 56 du mercredi 14h au vendredi 17h et préciser ce que vous souhaitez.